

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Pas bête



AG ESTADO, REUTERS

LE ZOOLOGISTE brésilien Walter Barreira s'est mis... dans la peau des bêtes, hier au zoo de Sorocaba (Sao Paulo). Emprisonné dans une cage en compagnie de sa femme et de ses trois enfants, Barreira a hélé les visiteurs tout au long de la journée. Il voulait ainsi que son message écologique soit bien compris.

EN BREF

Poursuite des négociations chez GM

Toronto (PC) — L'heure limite pour la conclusion d'une entente qui mettrait un terme à la grève des 26 000 employés de General Motors du Canada a été repoussée, hier, alors que les négociateurs travaillaient sans relâche à aplâner les dernières difficultés.

«Nous avons réglé plusieurs problèmes difficiles et je ne veux surtout pas que nous nous arrêtons», a déclaré Buzz Hargrove, président des Travailleurs canadiens de l'automobile, lors d'une conférence tenue en fin de soirée. Les deux parties ont convenu de poursuivre les négociations jusque dans la nuit s'il le fallait. Les parties ont négocié pendant tout le week-end presque sans interruption, dans l'espoir de conclure une entente avant le coup de midi, hier. Cette heure limite avait été établie dans le but de mettre de la pression sur les négociateurs pour s'assurer que les discussions progressent dans la bonne direction.

Même si M. Hargrove avait précédemment déclaré que l'heure limite ne serait pas repoussée, les négociateurs ont décidé de poursuivre les discussions à midi parce qu'ils étaient alors très près d'une entente. En fin d'après-midi, toutefois, de nombreuses questions n'avaient pas encore été résolues. Les deux parties n'arrivaient pas à régler les derniers détails concernant le recours à la sous-traitance par l'employeur, le principal enjeu de ce conflit de travail. Le temps supplémentaire de même que des questions spécifiques à certaines usines posaient aussi problème. Même si chacune de ces questions spécifiques ne risquait pas à elle seule de faire avorter l'entente, Buzz Hargrove a déclaré qu'elles étaient suffisamment nombreuses pour empêcher qu'on ne les escamote.

Réunion des officiers de la SQ

Montréal (PC) — Cent dix-huit officiers supérieurs de la Sûreté du Québec, sur une possibilité de 165, se sont réunis en fin de journée, hier, à Saint-Hyacinthe, pour faire le point sur la situation de crise qui règne dans le corps policier, à la suite de l'affaire de fabrication de preuves dans le procès du clan Matticks.

Les officiers, du simple lieutenant à l'inspecteur-chef, ont discuté notamment de la suspension temporaire de leur directeur Serge Barbeau et de la commission d'enquête publique sur la SQ annoncée vendredi dernier par Robert Perreault. Les policiers ont d'ailleurs demandé une rencontre avec le ministre. Plusieurs se sont plaints au cours de la rencontre du climat d'insécurité qui règne actuellement à la SQ. On veut aussi une redéfinition du rôle de la SQ et une reprise en main du leadership, «pour savoir où on s'en va».

Certains officiers impliqués dans l'affaire Matticks, dont l'inspecteur-chef Michel Arcand, étaient présents à la rencontre. Les accusations de trafic de drogue contre les frères Matticks avaient été abandonnées l'année dernière quand il fut établi que des documents incriminants avaient été plantés par des policiers de la SQ.



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux de *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333.

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Sur Internet devoir@cam.org

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

BOURQUE Le maire «se comporte comme si Montréal était son entreprise»

SUIITE DE LA PAGE 1

une partie de ces coûts à l'égard des entreprises dont la proposition ne serait pas retenue», peut-on lire.

Mais voilà, malgré l'ampleur d'une intention politique de cette nature, le maire Bourque a affirmé hier avoir oublié. «Je ne sais pas pourquoi ils [les avocats du contentieux] ont écrit ça. Je ne le sais pas du tout. Ce n'est pas moi qui a fait la demande. Peut-être voulait-il [le contentieux] nous prévenir», a soutenu Pierre Bourque qui a renvoyé la balle à l'avocate en chef de la Ville, Suzanne Jalbert. De bonne guerre, cette dernière a rappelé que le rôle du contentieux «consiste à protéger l'intérêt de la Ville».

M. Bourque a profité de l'occasion pour évoquer la possibilité de tenir une élection référendaire en 1998 puisqu'il est hors de question, dit-il, de procéder à un référendum (de trois millions de dollars) comme le stipule la Loi sur la vente des services municipaux. Le maire réagissait hier au cri d'alarme lancé tour à tour par les représentants syndicaux des cols blancs puis par le chef de l'opposition officielle André Lavallée. «On a tellement pris de temps à construire Montréal, on ne laissera pas M. Bourque la vendre», a tonné le président des cols blancs de la Ville, Georges Bazinet. Pour le syndicat de 4500 employés, la privatisation a des allures de «bradage secret» du patrimoine montréalais. Pour tenter de freiner l'administration, le syndicat a donné le coup d'envoi à une campagne publicitaire de 120 000 dollars en manifestant sa colère hier midi devant l'hôtel de vil-

le. De son côté, André Lavallée du RCM a dénoncé le «camouflage» du maire dans ce dossier. «Pierre Bourque se comporte comme si Montréal était son entreprise. Pierre Bourque pense qu'il est devenu roi et maître de cette ville», s'est scandalisé M. Lavallée qui réclame plus de transparence. À cela, Pierre Bourque souligne que vendredi prochain, les orientations de la Ville seront rendues publiques.

Chose certaine, le souhait de l'administration de faire appel au secteur privé sans appel d'offres correspond aux demandes officielles des deux plus grandes firmes d'ingénierie au Québec, SNC-Lavalin et Tecsub, qui convoitent par une négociation de gré à gré, comme le révélait la semaine dernière *Le Devoir*, la gestion du réseau d'aqueduc montréalais.

Ce n'est d'ailleurs pas la seule formule envisagée par l'administration. Le contentieux a été invité à se pencher il y a plus d'un an sur des méthodes pour le moins étonnantes de privatisation de différents services. C'est ce qui ressort d'un avis juridique du 25 septembre 1995 destiné à Serge Pourraux du service des finances et du contrôle, et sur lequel *Le Devoir* a mis la main.

Le document dévoile que la Ville s'est alors interrogée sur la possibilité de signer une emphytéose avec une entreprise privée qui construirait à ses frais une infrastructure (pont ou rue, par exemple) et l'entreprendrait durant toute la durée du contrat. En contrepartie, la Ville paierait un loyer annuel à l'entreprise pour utiliser cette infrastructure et achèterait cette dernière au terme du contrat.

Le contentieux relève deux anomalies à ce concept. «La

Ville se porte locataire de son propre emphytéote» alors que c'est normalement l'inverse qui est prévu. D'autre part, «il est de l'essence même de l'emphytéose que les améliorations soient remises gratuitement au propriétaire au terme du contrat», peut-on lire dans l'avis.

Par ailleurs, la Ville a demandé à son contentieux de se prononcer sur la possibilité d'assouplir les approches d'octroi de contrat lorsque «la Ville ne veut pas choisir ses partenaires sur la seule base du plus bas soumissionnaire». En clair, la Ville veut utiliser les devis de performances dans l'adjudication de contrats. Dans l'avis juridique, on indique que cette façon fait introduit «des éléments de subjectivité dans l'analyse des offres» puisque les devis ne sont plus exprimés en termes de normes techniques vérifiables, mais bien en résultats à atteindre.

Au delà de ces considérations, l'avocate en chef Suzanne Jalbert, a affirmé hier que la principale contrainte juridique de la Ville dans ce dossier concerne les relations de travail. Les trois avis juridiques mentionnés ci-dessus, établissent d'ailleurs que la convention collective des cols bleus est un obstacle majeur. La semaine dernière, SNC-Lavalin signifiait ne pas vouloir du plancher d'emploi des cols bleus de la Ville si l'entreprise devait obtenir la gestion de l'eau. Mais voilà, ce plancher que tente d'éliminer M. Bourque n'est pas divisible.

Pendant que le maire poursuit son lobby auprès de Québec, les 22 services municipaux ont remis leur rapport qui passe en revue l'ensemble des activités susceptibles de faire l'objet d'un «partenariat». Avec cet exercice, ce sont 92 activités qui pourraient être transférées au secteur privé.

FORCES

La revue consacre un numéro entier au Sommet socioéconomique

SUIITE DE LA PAGE 1

1967 et du mouvement d'ouverture au monde et d'émancipation qui animait alors la société québécoise. «Nous avons pour mission de faire connaître la vie économique, scientifique, technologique et intellectuelle du Québec. La publication a été créée à la suggestion de Jean Drapeau qui, depuis le début des années 60, publiait une revue semblable», se souvient Couture. Le premier numéro a été publié le 14 mars 1967. Jean-Paul Gignac était alors commissaire d'Hydro-Québec. Marcel Couture occupait quant à lui le poste de directeur adjoint des relations publiques.

Jusqu'en 1976, *Forces* a été la revue d'Hydro-Québec, une revue d'entreprise. Mais cette année-là, la revue s'en est détachée et est devenue la «Société d'édition de la revue *Forces*», une société sans but lucratif. Depuis lors, la publication se veut autonome et tire ses principaux revenus de la publicité qu'injectent notamment SNC, Air Canada, Bell Canada et Hydro-Québec. *Forces* a toujours gardé un lien privilégié avec la société d'État.

Parmi les numéros les plus marquants des 30 dernières années, Marcel Couture cite celui consacré à Churchill Falls paru en 1982. «Le numéro a été achevé à tous les juges de la Cour suprême. Qui sait, peut-être ont-ils été influencés dans leur jugement sur le Labrador?», avance M. Couture.

Si les hommes se sont succédé autour de lui au cours des quatre dernières décennies, Marcel Couture, lui, demeure fidèle au poste. «Dans mes 30 ans à Hydro-Québec, j'ai connu neuf premiers ministres, 17 ministres de l'Énergie et 37 administrateurs d'Hydro-Québec. Je pense n'avoir jamais déçu personne», dit-il. Marcel Couture n'est pas à bout de *Forces* et ajoute qu'il a de nombreux projets pour sa publication.

Forces avait célébré avec faste ses 25 ans d'existence. Pour son 30^e anniversaire, toutefois, la revue a choisi une approche plus discrète. L'anniversaire coïncide en fait avec la parution d'un numéro consacré au prochain Sommet socioéconomique.

«Nous estimons que ce sommet constitue un effort honnête et démocratique en vue de s'attaquer à des problèmes économiques qui, il faut le dire sans se consoler, n'affligent pas que le Québec mais de nombreux pays à travers le monde. C'est dans cette optique constructive que nous avons mené la réflexion», a soutenu hier M. Couture.

Le numéro 114 de la publication trimestrielle s'ouvre sur une entrevue exclusive du journaliste Stéphane Bureau avec le premier ministre Lucien Bouchard. «Il ne s'agit pas de transformer le Québec en un champ de mines, mais au contraire d'effectuer certains virages de manière consensuelle», répète M. Bouchard.

Le chef de l'opposition officielle Daniel Johnson lui donne réplique quelques pages plus tard et confie à Gérald Leblanc ses inquiétudes.

Dans la même livraison, l'éditorialiste du *Devoir* Jean-



JACQUES NADEAU, LE DEVOIR

Le président et éditeur de *Forces*, Marcel Couture, le président du Chantier de l'économie et de l'emploi, Claude Béland, et le vice-premier ministre Bernard Landry célèbrent hier soir la parution d'un numéro consacré au prochain sommet socioéconomique.

Robert Sansfaçon propose pour sa part un rigoureux dossier sur la fiscalité et fournit des données terrifiantes mais indispensables à la réflexion qui s'engage.

Le numéro de *Forces* donne également la parole au président du Chantier de l'économie et de l'emploi, Claude Béland, au président du Conseil du patronat, Ghislain Dufour, au président du Groupe de travail sur l'entreprise et l'emploi, Jean Coutu, de même qu'à Clément Godbout, Pierre Paquette, André Bérard et au professeur Louis Balthazar. La directrice du *Devoir*, Lise Bissonnette, collaboratrice régulière de *Forces*, y signe par ailleurs un texte d'analyse sur l'éducation, secteur qui nécessite à ses yeux «un engagement majeur de la part non seulement de l'État, mais de tous ceux qui disent vouloir relancer le Québec». Yannick Villedieu, enfin, offre une synthèse de la réforme de la santé et Jean-Marc Carpentier se penche, en compagnie du ministre Guy Chevrette, sur le secteur des ressources naturelles.

DUFOUR

«Entre gens pratiques, nous avons regardé la chose autrement»

SUIITE DE LA PAGE 1

sus entre les partenaires socioéconomiques sur la pertinence d'alléger la réglementation du marché du travail, afin de favoriser la création d'emplois. Les présidents de la CSN et de la FTQ, Gérald Larose et Clément Godbout, tout en reconnaissant le bien-fondé de l'article quant à son contenu, refusent toutefois de dire qu'il s'agit là d'un virage allant dans le sens de la déréglementation.

«La substance du rapport consiste plutôt à reconnaître la nécessité de la réglementation, précise M. Larose, même si on s'entend sur le fait qu'il faut la simplifier, la débureaucratiser, la déjudiciariser. Le comité avait d'abord adopté une approche idéologique, fondée sur l'idée de la déréglementation. Les représentants syndicaux s'y sont opposés, et c'est finalement une approche pragmatique qui a prévalu. On a démontré qu'une bonne réglementation peut aussi contribuer à hausser la productivité et le compétitivité. À cet égard, il y a donc eu un virage à 180 degrés.»

M. Dufour admet que les travaux du comité sur la réglementation avaient d'abord porté sur des questions beaucoup plus pointues (décrets, équité salariale, etc.), avant que tout le monde ne décide finalement de s'attaquer au problème d'une façon plus générale. «J'aurais aimé qu'on y aille de façon plus pointue, mais il est évident que si on appliquait les grands paramètres retenus dans le rapport, on enlèverait beaucoup de rigidité au marché du travail. En fait, on retrouve dans le rapport des choses qu'on écrivait déjà en 1984 et 1985. Aujourd'hui, les syndicats souscrivent à ces recommandations. Ça leur aura pris 11 ou 12 ans.»

Rappelons que le rapport propose notamment de «faire en sorte que la réglementation tienne compte de la compétitivité et de la productivité des entreprises, n'impose pas aux entreprises un coût supérieur à ce qui est nécessaire à l'atteinte des résultats recherchés et n'entrave pas inutilement le fonctionnement du marché du travail».

Pour le président de la FTQ, la position adoptée dans le

chantier Coutu ne s'apparente toutefois nullement à la déréglementation. «Gérald et moi avons bloqué plus de choses qu'on en a cédé. Il y a plusieurs lois et réglementations au Québec qui sont dissuasives en terme d'emplois et qui sont dépassées, comme par exemple celle sur le coupage de la glace sur le fleuve Saint-Laurent ou le décret sur le transport du pain le dimanche. Elles pourraient être allégées afin de refléter la réalité de l'an 2000, sans que cela ne se traduise par une diminution des droits des hommes et des femmes.»

Selon M. Godbout, l'idée d'alléger la réglementation s'inscrit dans le cadre d'un ensemble de mesures qui seront débattues au sommet: elle ne peut donc pas être prise isolément. «On a bien sûr compris que les patrons veulent déréglementer «au boutte». Du moins c'est leur revendication. Mais est-ce qu'ils le veulent vraiment? Je ne pense pas qu'ils aient intérêt à ce que leurs enfants travaillent au salaire minimum.»

Mais la prise en compte du poids des contraintes réglementaires, du point de vue de la compétitivité de l'entreprise, n'implique-t-elle pas un allègement croissant des réglementations pour faire face à un mouvement qui va dans cette direction, par exemple dans l'Ontario de Mike Harris? «Harris a une approche idéologique, pas pragmatique, ce qui était le cas des entreprises au début des travaux du comité, note Gérald Larose. Pour lui, la réglementation est perverse par définition. Mais nous, entre gens pratiques, nous avons regardé la chose autrement, en tenant compte du fait que la réglementation est aussi productive, qu'elle est efficace au niveau économique.»

Une opinion que ne partage pas tout à fait le président du CPQ. «Il est vrai qu'il faut s'adapter à notre environnement. Mais faire en sorte que la réglementation soit concurrentielle n'implique pas la déréglementation. D'ailleurs, le CPQ ne demande pas la déréglementation tout azimut. On ne demande pas d'abolir la CSST ou les normes du travail. Je maintiens que les normes sont toujours nécessaires dans une société. Mais il faut éviter les réglementations nouvelles.»

CENTRE

Des enfants battus et des victimes d'inceste, entourés de voleurs et de petites crapules

SUIITE DE LA PAGE 1

cependant été corrigée, vient-on de m'apprendre. L'établissement a mis hors d'usage ces systèmes...»

«C'est faux, lui répond Michael Udy, directeur-général intérimaire des Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw (qui administre Shawbridge). Les systèmes fonctionnent. Et il n'y a ni toilettes ni lavabos dans «les cellules» (il préfère utiliser le terme unités sécuritaires) pour des raisons de sécurité. C'est vrai ici, comme dans tous les autres centres de réhabilitation de la province.»

Shawbridge accueille entre ses murs une centaine de jeunes contrevenants (pour des délits allant de la possession de drogue au vol qualifié en passant par les voies de fait) mais aussi plusieurs adolescents qui n'ont rien à se reprocher et aucun casier judiciaire, placés là en vertu de la Loi de la protection de la jeunesse.

«Vous retrouvez donc, a constaté Hatton, des enfants battus et des victimes d'inceste, entourés de voleurs et de petites crapules. Autrement dit, Shawbridge place dans le même environnement des bums, souvent violents, avec des jeunes, violemment justement, qui ont un grand besoin de sécurité émotive et de support psychologique. C'est scandaleux.»

Mais non conforme à la réalité, soutient le directeur intérimaire, Michael Udy. «Oui, dans certains cas, il est vrai qu'une telle situation se produit, mais rarement. Pour des raisons budgétaires, il nous est parfois impossible de placer dans des édifices différents certains jeunes qui sont ici en vertu de la Loi de la protection de la jeunesse des autres qui y sont en vertu de Loi sur les jeunes contrevenants. Cela n'est guère approprié, j'en conviens, mais cela arrive rarement.»

Non, cela arrive souvent, dit la présidente du Comité des usagers de Shawbridge, Shirley Miller. Mme Miller reçoit les plaintes des jeunes qui vivent dans cet établissement, en plus de siéger au conseil d'administration des Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw. Selon elle, ce «mélange» atteint même parfois des proportions «inquiétantes» et met carrément en péril la «sécurité psychologique» de certains adolescents.

«Mon propre fils a séjourné à Shawbridge il y a quatre ans. Il est entré ici à l'âge de 16 ans parce qu'il n'allait pas à l'école et avait un problème d'alcool. Quand il en est sorti, il était devenu un bum. À côtoyer des voleurs, il est devenu un voleur. De plus, Shawbridge n'a aucun programme de réhabilitation, aucun psychiatre, aucun psychologue pour venir en aide aux jeunes. La dernière fois que mon fils s'est retrouvé devant le tribunal, il a même demandé au juge de l'incarcérer à la prison de Cité des Prairies [qu'on ne peut considérer comme une destination soleil] plutôt qu'à Shawbridge... Car à Shawbridge, on ne fait pas grand-chose: on va à l'école, on joue au ballon, on lave des planchers et on regarde la télé. On n'apprend ni un métier, ni à se réhabiliter.»

Cela dit, Mme Miller ne partage nullement l'avis de Robert Hatton, qui qualifie de «barbare» et d'«inhumain» le sort réservé aux adolescents enfermés dans l'«unité sécuritaire» de Shawbridge, appelée Chapel (une ancienne chapelle transformée en prison).

M. Hatton a en effet été particulièrement «choqué», lors de sa visite guidée, d'y constater la présence d'une «cellule d'isolement». «Une cellule pas plus grande qu'un vestibule, dit-il, sans fenêtre et sans lumière, où des jeunes sont enfermés en sous-vêtements, durant des périodes indéterminées, pour avoir contrevenu à certains règlements. Personne ne viendra me faire croire qu'il s'agit-là d'une mesure appropriée pour réhabiliter un enfant. C'est de la cruauté, rien d'autre.»

Un instant, dit Mme Miller, responsable des plaintes, rappelons-le, dans cet établissement: «d'abord, les jeunes, qui se retrouvent dans cette cellule y vont uniquement lorsqu'ils représentent un danger pour eux-mêmes ou pour autrui. Autrement dit, lorsqu'ils sont devenus carrément incontrôlables.»

«Et ils y vont très rarement, ajoute le directeur intérimaire, Michael Udy. L'an dernier, ça s'est produit deux ou trois fois seulement. Et pour de très courts laps de temps: entre 20 et 40 minutes chaque fois.»

M. Hatton saura dans une dizaine de jours si la Commission des droits de la personne fera enquête dans ce dossier. Le cas échéant, il devra cependant se passer du soutien indéfectible de Shirley Miller.

«Si c'était l'enfer à Shawbridge, je serais la première à le savoir, car les jeunes, ici, passent leur temps à se plaindre, de tout et de rien. De l'impossibilité de fumer, par exemple, du ton et des remarques de certaines personnes en autorité, entre autres, de mille et une petites choses comme ça qui n'ont cependant aucune commune mesure avec les allegations de M. Hatton.» Des propos corroborés par le patron, de l'établissement.

«Je le répète, ajoute Mme Miller, mon fils a déjà fréquenté cet établissement. Et ce qu'il en garde comme souvenir [et je partage son opinion], c'est que c'est plate à mourir, que l'édifice est vieux et sombre et que l'atmosphère qui y règne est lourde et déprimante. Rien pour réhabiliter, quelqu'un, j'en conviens. Mais rien non plus pour crier à la torture.»

LE DEVOIR

LES SPORTS

Les problèmes du Canadien en défense

Houle est patient, mais reste à l'affût

GUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

Réjean Houle n'est pas aveugle. Il voit les problèmes de son équipe, qui a quand même une fiche de 3-2-2, ce qui lui permet d'être patient... mais à l'affût.

«Dire que ça ne jase pas serait mentir», a-t-il dit, hier, à propos des discussions entre les directeurs généraux... incluant sans doute lui-même.

Houle a répété comme on le fait depuis le début que les problèmes défensifs du Canadien ne sont pas que le fait des défenseurs: «Quand les gars vont s'impliquer défensivement, on va avoir une meilleure idée de notre équipe», a-t-il dit.

Le dernier match, une défaite de 6-3 à Ottawa, la deuxième en autant de matchs à l'extérieur du Centre Molson, a fait beaucoup jaser: «On a encore démontré en début de match qu'on a une très bonne offensive et l'attaque à cinq va également très bien. A ce niveau, on connaît un bon début de saison», a rappelé Houle. Par contre, il faut resserrer notre défensive. C'est ce que tout le monde dit.

Du travail à faire

«Quand je parle de défensive, je parle encore de stratégie d'équipe, a insisté Houle. Quand on aborde un match avec une philosophie offensive, on oublie la défense. Il y a du travail à faire. Beaucoup de travail. Pour bien jouer défensivement, il faut l'implication de tout le monde.»

Houle affirme savoir ce qui se passe dans la tête des joueurs: «Les joueurs aiment ça connaître des succès

offensifs, parce que c'est ce qui attire les réflecteurs. C'est valorisant de marquer des buts. Ça l'est moins de jouer défensivement, mais c'est meilleur pour l'équipe. On a mis dans la tête des joueurs qu'on a une bonne offensive, et c'est vrai. Mais il faut aussi penser à jouer défensivement, surtout sur la route, et même ici. Et ça vaut pour toute l'équipe. Je ne suis pas prêt à lancer la pierre aux défenseurs. C'est vrai qu'on a de l'attaque, peut-être faut-il trouver un juste milieu. Et peut-être que le dernier match va faire réfléchir.»

Il a en tout cas inspiré Mario Tremblay qui, hier, a fait pratiquer non seulement Turner Stevenson, prêt à revenir au jeu, à la place du blessé Valeri Bure, à la droite de Vincent Damphousse et Martin Rucinsky, mais aussi Scott Thornton, à la place de Benoît Brunet, à la gauche de Pierre Turgeon et Stéphane Richer.

Le «juste milieu» dont parle Houle commence peut-être par ajouter du poids et de la robustesse à ses tris.

Sakic à l'honneur

Par ailleur joueur de centre Joe Sakic de l'Avalanche du Colorado, qui a amassé neuf points en trois matchs, a été nommé le joueur par excellence dans la Ligue nationale de hockey.

Sakic, un vétéran de neuf saisons, domine actuellement les marqueurs de la LNH avec 15 points, dont 11 passes. Il a notamment récolté un but et cinq mentions d'aide dans une victoire de 7-2 aux dépens des Oilers d'Edmonton, mardi dernier, avant d'inscrire deux buts et une passe dans un triomphe de 9-2 aux dépens des Canucks de Vancouver.

Braves 4, Yankees 0

Que faire contre Maddux?

Trois points produits pour McGriff

ASSOCIATED PRESS

New York (AP) — De la façon dont lançait Greg Maddux, un seul point aurait suffi.

Les Braves d'Atlanta n'ont pas eu besoin d'empiler les points comme ils l'avaient fait au cours des derniers matchs. Ils ont donné la balle à Maddux, qui a lancé de façon superbe pendant huit manches et il les a conduits à une victoire de 4-0 contre les Yankees de New York. Les Braves ont donc pris une avance de 2-0 en Série mondiale.

Fred McGriff a produit trois points quand les Braves ont remporté leur cinquième victoire de suite en séries. Dans ces cinq matchs, ils ont dominé leurs adversaires 48-2. Mais hier, Maddux s'est chargé de rappeler à tous que la force des Braves résidait dans leurs lanceurs partants.

La série se déplace donc à Atlanta où les trois prochains matchs seront présentés. Ce soir, Tom Glavine, joueur par excellence de la Série mondiale l'an dernier, sera au monticule pour les Braves face à David Cone.

Tout a paru facile pour Maddux. Il a donné six coups sûrs, ne permettant qu'à deux coureurs de se rendre plus loin que le premier coussin. Il n'a donné aucun but sur balles. La seule fois que les Yankees ont placé deux coureurs sur les sentiers, le gagnant du trophée Cy Young s'en est tiré en forçant Wade Boggs à se commettre dans double jeu et Bernie Williams à y aller d'un roulant bien offensif.

Mark Wohlers a retiré trois frappeurs sur des prises en neuvième, même s'il a permis un simple à Cecil Fielder

après deux retraits.

Maddux, qui a encore bien fait en défensive, a retiré deux frappeurs sur des prises et a porté sa fiche à 7-4 en séries, dont 3-1 cette saison.

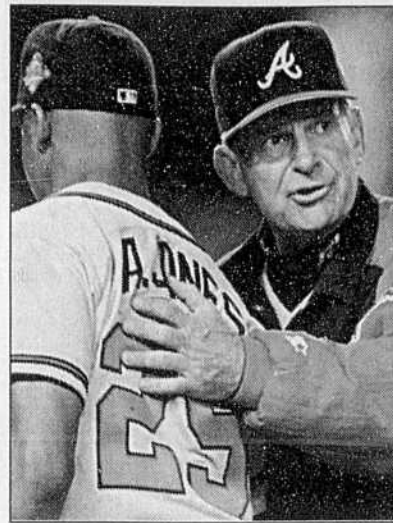
Ce blanchissage porte la moyenne de points mérités des lanceurs des Braves à 1,43 en 12 matches éliminatoires. Les Braves sont par ailleurs devenus la 12^e équipe en 92 ans de Série mondiale à remporter les deux premiers matches à l'étranger.

Les Yankees en étaient par ailleurs à leur sixième défaite de suite en Série mondiale.

Le partant des Yankees, Jimmy Key, qui avait battu les Braves deux fois dans la série de 1992 quand il était avec Toronto, n'a jamais pu trouver son rythme. Il n'a pas retiré trois frappeurs de suite avant la cinquième manche.

McGriff a produit des points avec des simples en première et troisième manches et a ajouté un ballon-sacrifice en cinquième. Lui qui avait produit deux autres points dimanche soir, il se retrouve avec une production de 15 points, un nouveau record. L'ancienne marque de 14 points produits avait été établie par Reggie Jackson en 1978.

Mark Lemke a obtenu un double après un retrait en première et a marqué le deuxième simple de McGriff. En quatrième, un simple de Lemke, un double de Chipper Jones ont précédé le ballon-sacrifice de McGriff. C'est un simple de Grissom qui a produit le dernier point du match en cinquième.



Bobby Cox et la recrue Andruw Jones.

Entraîneur des Bengals

Dave Shula congédié

Cincinnati (AP) — Dave Shula, incapable d'imiter les succès de son père, a été remplacé à son poste d'entraîneur-chef des Bengals de Cincinnati.

Le coordonnateur à l'offensive Bruce Coslet assumera l'intérim. Coslet, un ancien entraîneur-chef avec les Jets de New York, s'était joint aux Bengals avant la saison 1994.

«J'ai demandé à Dave de laisser son poste d'entraîneur-chef, a précisé le directeur général des Bengals, Mike Brown. Ce n'est pas facile d'agir ainsi. C'est un bon gars, un travailleur infatigable... Mais nous ne remportons tout simplement pas de victoires. Et dans ce sport, il faut gagner.»

Au moment de l'annonce, Shula était le premier entraîneur de la NFL à perdre son poste cette saison. Plus tard dans la journée, les Saints de la Nouvelle-Orléans ont annoncé que Jim Mora avait remis sa démission.

«Je souhaite à Bruce Coslet et aux Bengals toute les chances au monde, a mentionné Shula, qui accompagnait Brown devant les journalistes. Je remercie Mike pour la patience qu'il a démontrée tout au long des années alors que nous avons eu du mal à attirer une équipe gagnante.»

Shula, âgé de 37 ans, était le plus jeune entraîneur-chef de la NFL et l'un de ceux qui a connu le moins de succès. En plus de quatre saisons, son dossier s'établit à 19 victoires et 52 défaites.

Championnat mondial de double

Nestor est qualifié

PRESSE CANADIENNE

Ponte Vedra — Le Canadien Daniel Nestor et son partenaire Mark Knowles des Bahamas se sont qualifiés pour les championnats du monde de double qui seront présentés à Hartford, le mois prochain.

Nestor, un gaucher de Toronto dont l'équipe est classée quatrième au monde, rejoint son compatriote Grant Connell de Vancouver dans ce tournoi qui regroupera les huit meilleures équipes du 12 au 17 novembre. Connell est classé no 2 avec le Zimbabwéen Byron Black.

Parmi les autres équipes déjà qualifiées, on note celles des favoris Australiens Todd Woodbridge et Mark

Woodforde ainsi que du Français Guy Forget et du Suisse Jacob Hlasek, troisièmes favoris.

Nestor et Knowles n'ont pas joué la semaine dernière mais ils ont mérité leur laissez-passer lorsque des équipes moins bien classées n'ont pas amassé les points nécessaires pour priver le duo d'une participation.

Nestor et Knowles présentent une fiche de 28-9 cette année, incluant des titres à Doha, Memphis, Hambourg et Cincinnati.

Sébastien Lareau de Boucherville et son partenaire américain Alex O'Brien cherchent toujours à se qualifier pour ces championnats. Ils occupent actuellement le neuvième rang mondial.

Les anglais et les français peuvent-ils s'entendre?

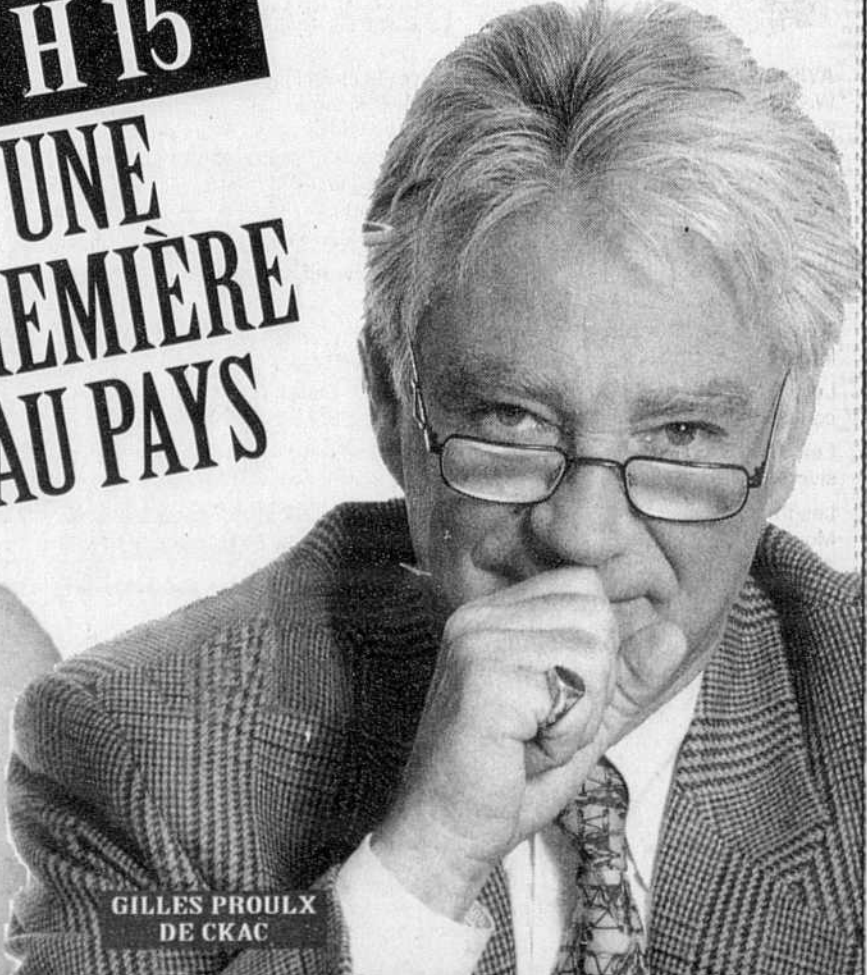
SIMULTANÉMENT A CKAC ET CJAD

DEMAIN
11 H 15

UNE
PREMIÈRE
AU PAYS



AVRIL BENOÎT ET TOMMY SCHNURMACHER DE CJAD



GILLES PROULX DE CKAC

CJAD
800 AM

CKAC 730
RADIO MÉDIA

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Dimanche

Chicago 2 Los Angeles 1
San Jose 3 St. Louis 2
Tampa Bay 5 N.Y. Rangers 2
Calgary 6 Edmonton 3
Boston 5 Anaheim 1
Floride 1 Phoenix 1

Hier

Los Angeles 0 Detroit 3

Aujourd'hui

Tampa Bay à N.Y. Islanders, 19h30
Anaheim à Philadelphie, 19h30
San Jose à Toronto, 19h30
Colorado à Calgary, 21h30
Pittsburgh à Edmonton, 21h30
St. Louis à Phoenix, 22h

Conférence de l'Est

Section Nord-Est

	M	G	P	N	BP	BC	P
Hartford	5	4	1	0	17	12	8
Montreal	7	3	2	2	29	25	8
Boston	6	3	2	1	23	21	7
Ottawa	6	2	1	3	19	16	7
Buffalo	7	3	4	0	13	20	6
Pittsburgh	7	2	5	0	15	29	4

Section Atlantique

Floride	7	4	0	3	21	9	11
Tampa Bay	5	4	1	0	22	15	8
Philadelphie	8	4	4	0	19	21	8
N.Y. Rangers	9	3	4	2	27	28	8
New Jersey	6	2	3	1	13	18	5
N.Y. Islanders	6	1	3	2	13	14	4
Washington	6	1	5	0	16	22	2

Conférence de l'Ouest

Section Centrale

Dallas	8	7	1	0	26	17	14
Chicago	8	5	3	0	19	15	10
St. Louis	8	4	4	0	22	19	8
Detroit	8	4	4	0	19	13	8
Phoenix	7	3	3	1	18	16	7
Toronto	6	1	5	0	12	23	2

Section Pacifique

Colorado	8	4	3	1	34	20	9
Calgary	8	4	4	0	20	19	8
Edmonton	8	4	4	0	22	26	8
San Jose	8	3	3	2	23	29	8
Los Angeles	9	4	5	0	26	30	8
Vancouver	7	3	4	0	21	23	6
Anaheim	8	1	5	2	22	33	4

BASEBALL

SÉRIE MONDIALE

Dimanche, 20 octobre

Atlanta 12 New York 1

Hier

Atlanta 4, New York 0 (Atlanta mène 2-0)

Mardi, 22 octobre

New York à Atlanta, 20h15

Mercredi, 23 octobre

New York à Atlanta, 20h

FOOTBALL

LIGUE NATIONALE

Dimanche, 20 octobre

Dallas 32 Atlanta 28
Philadelphie 35 Miami 28
N.-Angleterre 27 Indianapolis 9
Caroline 19 N.-Orléans 7
Washington 31 New York Giants 21
Denver 45 Baltimore 34
Buffalo 25 New York Jets 22
San Francisco 28 Cincinnati 21
St. Louis 17 Jacksonville 14
Houston 23 Pittsburgh 13
Arizona 13 Tampa Bay 9

Hier

Oakland à San Diego, 21h.

Dimanche, 27 octobre

Caroline à Philadelphie, 13h.
Indianapolis à Washington, 13h.
Jacksonville à Cincinnati, 13h.
New York Giants à Detroit, 13h.
Pittsburgh à Atlanta, 13h.
St. Louis à Baltimore, 13h.
San Francisco à Houston, 13h.
Tampa Bay à Green Bay, 13h.
Dallas à Miami, 16h.
Kansas City à Denver, 16h.
New York Jets à Arizona, 16h.
San Diego à Seattle, 16h.
Buffalo en Nouvelle-Angleterre, 20h.

Conférence américaine

Section Est

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Buffalo	5	2	0	714	104	117
Indianapolis	5	2	0	714	124	114
Miami	4	3	0	571	168	121
N.-Angleterre	4	3	0	571	174	140
N.Y. Jets	0	8	0	000	114	212

Section Centrale

Houston	5	2	0	714	174	143
Pittsburgh	5	2	0	714	144	103
Jacksonville	3	5	0	375	151	153
Baltimore	2	5	0	286	159	201
Cincinnati	1	6	0	143	128	160

Section Ouest

Denver	6	1	0	857	189	127
Kansas City	5	2	0	714	151	108
San Diego	4	2	0	667	145	144
Oakland	3	4	0	429	156	134
Seattle	2	5	0	286	109	187

Conférence nationale

Section Est

Washington	6	1	0	857	161	99
Philadelphie	5	2	0	714	160	149
Dallas	4	3	0	571	136	107
Arizona	3	4	0	428	98	157
N.Y. Giants	2	5	0	286	89	147

Section Centrale

Green Bay	6	1	0	857	227	92
Minnesota	5	2	0	714	127	116
Detroit	4	3	0	571	162	124
Chicago	2	5	0	286	104	152
Tampa Bay	1	6	0	143	78	152

Section Ouest

Caroline	5	2	0	714	164	91
San Francisco	5	2	0	714	183	106
St. Louis	2	5	0	286	105	185
N.-Orléans	2	6	0	250	121	180
Atlanta	0	7	0	000	123	207